



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par messagerie électronique aux seuls adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioillier,
Nathalie Houdayer.

Vendredi 11 mars 2016

N° 648



Collectivités territoriales

Hauts-de-Seine et Yvelines : un seul département par fusion ?

Les régions fusionnent, les communes fusionnent... et peut-être demain deux premiers départements ? Il suffit pour cela, d'une part que les départements appartiennent à la même région et qu'ils puissent former un territoire d'un seul tenant, d'autre part que la fusion soit votée par chaque conseil départemental à la majorité des trois cinquièmes des suffrages exprimés.

Une tentative a pourtant déjà échoué. C'était en 2013 et cela concernait le Haut et le Bas-Rhin. Sans y être obligés, les élus avaient organisé un référendum auprès des citoyens, et ceux-ci avaient rejeté le projet de fusion.

Cette fois-ci, ce sont les départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines, respectivement présidés par Patrick Devedjian et Pierre Bédier (Les Républicains), qui évoquent leur projet de fusion. Pas question, cette fois-ci, de référendum !

Comme le souligne *Maire info* du 13 janvier 2016, ces deux départements sont « *les plus aisés* » de la région Île-de-France. Il resterait à attendre le décret en Conseil d'État pour que la fusion soit validée. Cependant, l'État donnerait-il facilement son aval à une telle fusion qui aboutirait à une « superpuissance » à l'échelle infrarégionale ?

Presque toutes les communes en intercommunalité, et de moins en moins de structures intercommunales

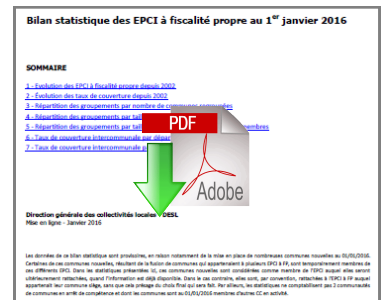
Selon le [bilan chiffré de l'intercommunalité que la Direction générale des collectivités locales](#) (DGCL) a réalisé au 1^{er} janvier 2016, la France compte 2 062 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre. Après la création de la métropole du Grand-Paris, seules 27 communes restent isolées.

Le nombre de communautés d'agglomération a diminué : elles sont passées de 226 début 2015 à 196 début 2016. Le nombre des communautés de communes a aussi diminué, mais de façon moins sensible : de 1 884 début 2015, elles sont 1 842 début 2016.

Avec 13 métropoles et 11 communautés urbaines, la France compte ainsi 2 062 EPCI au total. Au début de l'année, 687 d'entre eux comprenaient 10 communes ou moins (sous réserve de la pertinence des rattachements des 317 communes nouvelles à tel ou tel EPCI).

Ces données devraient encore bouger d'ici un an avec l'entrée en application de la nouvelle carte intercommunale qui fixe un seuil de 15 000 habitants pour toutes les structures intercommunales (sauf exceptions).

À noter qu'avec la création d'un peu plus de 300 communes nouvelles, la France compte dorénavant un peu moins de 36 000 communes : un seuil symbolique est franchi !



**Nouveautés
ou mises à jour**
www.ceas53.org

« ["Dis-moi pour qui tu votes, je te dirai qui tu es"...](#) Quand [l'extrême droite inspire les chanteurs](#) »

> [Politique](#) > [Extrême droite](#)



À vos agendas



Le mardi 15 mars, à Mayenne Personnes âgées : « Bien-être, mal-être, risque suicidaire »

Le mardi 15 mars, de 14 h à 17 h, salle polyvalente, rue Volney, à Mayenne, le Gérontopôle Autonomie et Longévité des Pays de la Loire, en partenariat avec Mayenne Communauté, organise un temps fort sur le thème : « Bien-être, mal-être, risque suicidaire – Ensemble, comprendre pour agir ». Conférence par Francis Nock, consultant en santé publique,

et improvisations théâtrales par « Aline et Compagnie ». Le communiqué de presse annonce la présence d'acteurs locaux, à l'issue de la conférence, « pour répondre aux questions des participants et assurer le relais dans le territoire ».

Gratuit. Ouvert à tous. Informations : tél. 09 75 12 11 25 ; mél. contact@gerontopole-paysdelaloire.fr



Les 15 et 24 mars, à Laval Premiers rendez-vous pour les 50 ans de l'Amav

Tout au long de l'année, l'Association mayennaise d'action auprès des gens du voyage (Amav 53) fête ses 50 ans : ce sera une occasion pour découvrir les gens du voyage d'hier et d'aujourd'hui, « par des fenêtres trop souvent ignorées ». Deux premiers événements sont programmés en mars 2016, en l'occurrence dans le cadre des Semaines de lutte contre les discriminations :

Le mardi 15 mars, à 20 h 30, au Cinéville de Laval, ciné-débat avec la projection du documentaire *Des poules et des grosses voitures*, de Valérie Mitteaux et Anna Pitoun, qui traite des discriminations et des représentations sur les gens

du voyage. Les réalisatrices seront présentes. L'Amav propose un tarif à 2 euros (au lieu de 4,50 euros) pour ses adhérents et bénévoles (160 places maximum dans la salle). Pour réserver les places à ce tarif préférentiel, prendre contact avec l'Amav : mél. amav@gmx.fr ; tél. 02 43 02 95 95.

Le jeudi 24 mars, à 20 h, à l'Avant-scène, 36 rue du Vieux-Saint-Louis, à Laval, première représentation, gratuite, d'une pièce de théâtre : *Contes et des comptes*, création originale avec la compagnie Île du A (témoignages de voyageurs ayant vécu l'internement). Seulement 110 places disponibles. Réservation fortement conseillée auprès de l'Amav.



Le samedi 19 mars, à Laval La dendrochronologie « pour les nuls »

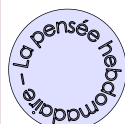
Le samedi 19 mars, à 14 h 30, à l'amphithéâtre de l'UCO Laval (entrée par le portail vert du boulevard Félix-Grat), à Laval, la Société d'archéologie et d'histoire de la Mayenne (SAHM) organise une conférence sur la dendrochronologie, « une science au service de la datation et de la connaissance du patrimoine mayennais », avec Yannick Le Digol, dirigeant de Dendrotech, et Nicolas Foisneau, chercheur à l'Inventaire du Conseil départemental.

« La dendrochronologie est une méthode de datation précise des bois basée sur l'analyse des cernes annuels de croissance. Son application aux bois utilisés dans l'architecture ancienne (poteaux de structure, charpentes...) permet, si elle est associée à une rigoureuse étude du bâti, de dater, parfois à l'année près, les phases de construction et de

remaniement des édifices. Utilisée largement lors de l'étude d'inventaire de l'ancien canton de Sainte-Suzanne et plus ponctuellement dans d'autres parties de la Mayenne, elle a permis de progresser significativement dans la connaissance du patrimoine rural ».

La conférence doit être l'occasion tout à la fois d'expliquer la méthode suivie par les dendrochronologues et de présenter concrètement ses apports dans le département, qu'ils concernent l'habitat sur poteaux, l'évolution des types de charpente, les constructions seigneuriales ou l'origine des bois utilisés dans la construction.

Gratuit pour les adhérents – droit d'entrée de 5 euros pour les non-adhérents.



« En France, six des dix principales fortunes nationales – la première, la cinquième, la sixième, la huitième, la neuvième et la dixième – sont désormais détenues par des propriétaires de groupes de presse : respectivement Bernard Arnault, Serge Dassault, Patrick Drahi, François-Henri Pinault, Vincent Bolloré, Xavier Niel. »

Serge Halimi, « Faire sauter le verrou médiatique », in *Le Monde diplomatique* n° 739 d'octobre 2015.
Serge Halimi cite lui-même comme source *Challenges* du 8 juillet 2015.